



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} MAI 2019
À 8 H 45

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. **Renouvellement de la déclaration d'état d'urgence à la Ville de Boisbriand** –
Renouveler la déclaration d'état d'urgence décrétée par la résolution 2019-04-246 adoptée le 26 avril 2019 pour une période supplémentaire de cinq jours, sous réserve de l'autorisation du ministre de la Sécurité publique, conformément à la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3).
 2. Période de questions (20 minutes) (items reliés au sujet discuté à l'ordre du jour).
 3. Levée de la séance.
-